

Réunions du Conseil d'Administration du 8/02/11 et de 15/02/2011

	8/02/2011	15/02/ 2011
Aude Mornas, présidente	Présent	Présent
Sophie Jouve, vice secrétaire	Présent	Présent
Nicolas Monnerie, trésorier	Présent	Présent
Yvette Leriche, vice trésorière	Présent	Présent
Véronique Barrier, coordinatrice volaille	Présent	Présent
François Berte, coordinateur brebis & pommes	Présent	Présent
Olivier Combes, coordinateur œufs	Présent	Absent
Virginie Marteau, coordinatrice vache	Présent	Présent
Véronique Miniscloux, coordinatrice pain	Présent	Présent
Rodolphe Rappeneau, coordinateur légumes	Présent	Présent
Catherine Chauvet, membre du CA	Présent	Présent
Nathalie Arnoux, vice présidente	Présent	Présent
Tristane Rouault, coordinatrice porc	Absent	Absent
Alain Thibaud, secrétaire	Absent	Présent
Franz Siaugues coordinateur bœuf	Absent	Absent
	Absent	Présent

Ordre du jour

- **compte rendu de la visite de la ferme des mares**
- **point sur les produits laitiers de la famille Ouy**
- **état des commandes de colis de viande**
- **présentation du "collectif percheron" par Mr Combes**
- **lecture d'un texte qui pourrait être soumis aux nouveaux adhérents**
- **proposition d'ajout au règlement intérieur**
- **état de la liste d'attente**
- **choix des dates de ré-adhésion des adhérents actuels et d'adhésion de nouveaux membres pour les places vacantes**
- **préparation des nouveaux bulletins d'adhésion**
- **tour de table sur les prochains contrats légumes**

La réunion se tiendra en 2 séances, pour traiter l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Compte rendu de la visite de la Ferme des Mares

Mr et Mme Duhoux à Condé sur Huisne (61), Producteur œufs & volailles bios, depuis 4 ans, produisent 150 poulets/semaine & 600 œufs par jour

Le producteur livre déjà les 2 autres amap de la région, il ne pourra donc nous livrer qu'à la quinzaine.

Mr Duhoux peut d'ores et déjà nous livrer des œufs, les quantités produites sont suffisantes, mais pour les poulets, cela nécessite l'augmentation de sa production, donc ce sera un peu plus long.

Prix des œufs: 1,5€ les 6, soit 25cts l'œuf ou 3€ la douzaine

Prix du poulet: 8€ le kg pour le poulet (+/- 14€ le poulet); possibilité de poulet en découpes (+3€ au kg, poulet complet)

Le CA décide de prévenir le producteur actuel de l'arrêt du partenariat avec lui, dès maintenant, même si le nouveau producteur n'est pas prêt à distribuer du poulet dans l'immédiat: l'Amap a toujours souhaité un producteur qui pouvait fournir à la fois des volailles et des œufs.

Les commandes se feront au trimestre, avec une régularisation en fin de trimestre: le coordinateur collectera 1 chèque par mois, remis au fur et à mesure au producteur. Démarrage après les vacances de Février, pour les œufs, et les poulets si possible pour le producteur.

Le CA décide de présenter le producteur à l'ensemble des adhérents, au cours d'une distribution, qui se fera sur le site de la Saussaye, pour tout le monde. La date du 10 Mars 2011 est retenue. Ce sera la première distribution de poulet, avec une commande « test » et le producteur de laitages, voisin de la Ferme des Mares sera aussi présent.

Compte rendu de la visite de l'exploitation laitière de la famille Ouy

Mr Ouy travaille lui aussi avec les 2 autres Amap de la région. Il arrête le marché de Chartres, pour se consacrer exclusivement à des Amap, et aura donc des produits disponibles à partir de fin mars.

Les produits bios: Lait crue, yaourts, faisselle, crème fraîche (contenant consigné), tomme de vache

Pas de beurre possible faute de capacité de production.

Livraison à partir de début avril, une fois par quinzaine, sur les 2 sites (à vérifier auprès du producteur)

Un sondage sur les souhaits des adhérents (quantités) sera effectué sur les 2 sites lors de la prochaine distribution. Mr Ouy propose lui aussi d'être disponible le 10 mars, pour organiser une dégustation.

Nous demanderons aussi au boulanger de nous proposer une dégustation (règlement par notre Amap, les galettes de la précédente dégustation ayant été offerte par lui), pour que l'évènement soit festif.

Etat des commandes de colis de viande

Porc: le producteur a découvert que les colis n'étaient pas conformes suite aux retours faits par la coordinatrice. Ce jour là, il avait dû changer d'abattoir à titre exceptionnel, et n'a pas ouvert les cartons avant leur livraison à l'AMAP.

La dernière commande a été annulée faute de quantité suffisante commandée, la coordinatrice interrogera les adhérents qui commandent habituellement pour savoir si leur absence de commande pour cette nouvelle livraison est liée au problème de la dernière livraison.

Présentation du "collectif percheron" par Mr Combes

Mr Combes a rencontré Mr Ducros, du collectif percheron, qui regroupe des producteurs, bios & non bios, de produits très variés.

L'esprit de soutien des producteurs est commun avec les valeurs de l'AMAP.

Certains de nos producteurs font d'ailleurs partie du collectif.

Le système, basé sur des commandes groupées, est ultra pratique pour les amapiens au profil plutôt consommateurs (plus de problème d'atteinte des commandes minimum, etc), mais encourage justement ce profil consommateurs, au détriment de la prise de conscience des cycles d'élevage, de la solidarité avec les producteurs, etc.

L'idée d'y recourir est donc abandonnée.

Lecture d'un texte qui pourrait être soumis aux nouveaux adhérents

Après la distribution catastrophique en janvier, ou les amapiens qui devaient distribuer se sont massivement désistés, Mr Combes a rédigé un texte pour faire prendre conscience aux membres de l'association de leur engagement, tant auprès des producteurs, mais aussi pour l'organisation de l'association.

Le texte, remanié en séance, sera ajouté dans le corps du bulletin d'adhésion: il faut sensibiliser les adhérents lors de leur adhésion, adhérer à une AMAP est un choix de vie, et un engagement fort.

Proposition d'ajout au règlement intérieur

Sont modifiés les articles: 11, 14,17, 18, 22. Le nouveau règlement modifié sera mis en ligne sur le site.

Les points suivants sont notamment ajoutés:

Les adhérents doivent donner 8 dates lors de leur adhésion, réparties sur 4 trimestres (donc 2 dates par trimestre), et 4 dates seront retenues pour valider l'adhésion.

En cas de désistement pour sa participation à la distribution, l'adhérent doit trouver lui-même une personne pour le remplacer (famille, amis..) et pas juste prévenir le coordinateur, qui se trouve alors obligé de trouver une solution à la place de l'amapien.

Liste d'attente

La liste est pour l'instant très courte. Elle a été mise en place il y a un mois environ.

Choix des dates de ré adhésion des adhérents actuels et d'adhésion de nouveaux membres pour les places vacantes

Le CA décide que les adhérents auront jusqu'au 31 mars pour se réinscrire.

L'ouverture des inscriptions pour les futurs membres se fera donc à partir du 1/04 : un bandeau sur le site internet invitera à se rendre à une distribution pour retirer le bulletin d'adhésion. Cela permettra ainsi aux futurs membres de voir comment se passe une distribution, d'échanger avec d'autres membres, et aussi de voir le contenu d'un panier.

Le flyer qui avait été préparé pour le démarrage de l'association est refait en séance

Préparation des nouveaux bulletins d'adhésion

Le bulletin d'adhésion est lui aussi refait en séance.

Il intègre le texte destiné à faire prendre conscience aux adhérents de la valeur de leur engagement, et d'ores et déjà,

l'engagement du membre à participer à des distributions: le membre devra proposer 2 dates de distribution par trimestre soit 8 dates au total (dont 4 maximum seront retenues). Seuls les bulletins complets (donc comprenant 8 dates) seront considérés comme valides pour l'inscription à l'association.

Se pose la question de l'organisation des plannings de distribution, qui ne peuvent être confiés au coordinateur légumes, puisque les distributions concernent les légumes et produits autres. Il convient donc d'avoir une personne dédiée à la gestion du planning de distribution, pour prendre en compte les « grosses » semaines, lorsque plusieurs producteurs autres auront livré leurs produits.

A compter du 1^{er} Avril, Mme Chauvet devient donc coordinatrice légumes et Mr Rappeneau coordinateur distribution.

Tour de table sur les prochains contrats légumes

Il semble toujours qu'il soit plus difficile de s'organiser pour les adhérents ayant choisi le panier à la quinzaine: les oublis de retrait sont majoritairement le fait des adhérents à la quinzaine. Par ailleurs, le producteur nous fait part des difficultés d'organisation que les paniers à la quinzaine entraînent pour lui.

D'ailleurs, cette organisation a aussi des conséquences sur la mise en place des distributions des autres produits.

Un sondage a été fait auprès des adhérents pour connaître leurs souhaits pour la ré-adhésion 2011/2012: un grand panier familial à 18€ et un petit panier pour 1 à 2 personnes à 9€ étaient proposés, les 2 sur un rythme hebdomadaire.

Les résultats du sondage sont les suivants:

41 membres sont intéressés par 1 panier à 9€, 30 sont intéressés par 1 panier à 18 €

9 sont intéressés par des paniers à 18€ mais à la quinzaine.

Contre: 28 (mais les « contre » ont des motifs divers: prix, changement de rythme, ré-adhésion, etc)

80 personnes sont donc favorables à la mise en place des paniers à 9€ et 18€

Nous tenterons d'orienter les adhérents « contre » et les adhérents souhaitant conserver le rythme « quinzaine » entre eux: partage du contrat à 2 amapiens par exemple, ce qui leur permettra de rester sur le rythme 15 jours. Les 2 amapiens seront co-titulaires du contrat.

Le coordinateur légumes adressera 1 email à tous les adhérents, avec explication de la décision et ceux qui souhaiteront rester sur un panier tous les 15 jours seront invités à donner leurs coordonnées au coordinateur légumes.

Dans un second temps, ces « adhérents quinzaine » se rencontreront sur une distribution par exemple, ou échangeront par mail entre eux pour s'organiser.

La date de la prochaine réunion est fixée au 15 mars 2011, et aura lieu chez Mr et Mme Barrier à Champhol.